

MERCREDI Mars / Avril 2018

Fonctionnement des mercredis
Cigales et Grillons / St Paul Bourdon Blanc

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles St Paul Bourdon Blanc ou toute autre école.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Pour les personnes non scolarisées dans les écoles St Paul Bourdon Blanc, merci de contacter directement l'Association Cigales et Grillons.

Lieux :

Lieu d'accueil
Ecole Maternelle St Aignan
1 à 3 rue de l'Oriflamme
45000 ORLEANS

Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs des mercredis est ouvert les mercredis en période scolaire (sauf si mercredi férié).

De 12h00 à 17h00. Les enfants ne pourront pas être récupérés avant 17h00.

Une garderie est mise en place de 17h00 à 18h30.

Lors des mercredis libérés l'accueil de loisirs est ouvert **de 09h00 à 17h00** avec une possibilité de garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30. L'inscription à la journée est obligatoire lors des mercredis libérés.

Restauration :

Le repas du midi ainsi que le goûter sont inclus.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions se font auprès de Cigales et Grillons.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur le site Internet www.cigalesetgrillons.com

* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

* **La date limite d'inscription est fixée au dernier mercredi du mois pour le mois suivant.**

Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la journée.

Les tarifs : Les Tarifs indiqués sont sans aide de la commune d'Orléans et sans aide de la CAF.

<u>Barème 2017-2018</u>	Enfants scolarisés St Paul B. Blanc	Enfants extérieurs
Tarif mercredi demi journée après midi	28,30 €	Nous consulter
Tarif "mercredi libéré" journée complète	32,00 €	Nous consulter

Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre au bureau de l'association « Cigales et Grillons ».

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire

Par chèques Vacances ANCV Par TICKETS CESU

* Annulation ou modification :

* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

* Aucune modification ne sera acceptée et les absences ne sont pas remboursables.